UZES.FR

LOISIRS ET ANIMATIONS, THÉÂTRE

ATP (Association des Amis du Théâtre Populaire)

L'Association a pour objet le développement d'un théâtre populaire né, entre autres, de l'œuvre de Jean Vilar. Elle est attachée au renouvellement des formes dramatiques (répertoire et théâtre contemporain), à l'élargissement du public et en particulier du jeune public. Elle peut être l'occasion d'une action commune avec les associations éducatives et culturelles en faveur du théâtre.

Ancien Evêché d'Uzès, place de l'Evêché
BP 52045
30702 Uzès cEDEX

0466031465

Site Internet

atp.uzes.uzege@orange.fr

Présidents: Claude NUEL, Dominique GRENIER

Permanences le lundi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

L'ATP est soucieuse du développement culturel local sur le territoire de l'Uzège à dominante rurale. Depuis plus de 40 ans, ses membres, tous bénévoles, organisent et diffusent du théâtre professionnel à Uzès et dans l'Uzège.

L'ATP d'Uzès est membre de la Fédération d'Associations de Théâtre Populaire, FATP. La FATP relie des associations de spectateurs de la France entière, du sud au nord, à travers une passion commune, le théâtre. Elle rassemble quinze associations. Elle est un lieu d'échanges, de partage et de circulation des œuvres et des idées. Spectateurs, programmateurs, relais engagés du monde du théâtre, les Amis du Théâtre Populaire vivent leur passion avec dynamisme et vitalité. Bénévoles, ils déploient tout au long de l'année leur enthousiasme pour accueillir les spectacles qu'ils souhaitent partager avec d'autres.

GUIDE DES ASSOCIATIONS D'UZÈS 2023/2024

Guide des associations d'Uzès 2023/2024

PDF - 5,1 Mo
TÉLÉCHARGER
FEUILLETER

S'ABONNER AUX PUBLICATIONS | + TOUTES LES PUBLICATIONS

https://www.uzes.fr/annuaire-des-associations/atp-association-theatre-populaire-duzes-et-de-luzege-1?

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)